À propos de quelques angles morts de la théorie politique environnementale. Approche critique à la lumière de la pensée de Günther Anders

Bruno Villalba

▶ **To cite this version:**

Bruno Villalba. À propos de quelques angles morts de la théorie politique environnementale. Approche critique à la lumière de la pensée de Günther Anders. Vertigo, 2020, Hors-série 32, 10.4000/vertigo.26659 . hal-03081274

HAL Id: hal-03081274

https://agroparistech.hal.science/hal-03081274

Submitted on 11 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Hors-série 32 | novembre 2019
Éthiques environnementales et Politiques : convergences et perspectives

À propos de quelques angles morts de la théorie politique environnementale. Approche critique à la lumière de la pensée de Günther Anders

Bruno Villalba

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/vertigo/26659
ISSN : 1492-8442

Éditeur
Les Éditions en environnement VertigO

Édition imprimée
Date de publication : 25 novembre 2019

Référence électronique
Bruno Villalba, « À propos de quelques angles morts de la théorie politique environnementale. Approche critique à la lumière de la pensée de Günther Anders », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 32 | novembre 2019, mis en ligne le 15 novembre 2019, consulté le 17 avril 2020. URL : http://journals.openedition.org/vertigo/26659

Ce document a été généré automatiquement le 17 avril 2020.

Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

À propos de quelques angles morts de la théorie politique environnementale. Approche critique à la lumière de la pensée de Günther Anders

Bruno Villalba

> « Les conséquences ne se soucient pas des séparations » Anders, La menace nucléaire, 2006a, p. 64.

1 Les contours de ce que nous désignons par Théorie politique environnementale (TPE) sont imprécis, et il est souhaitable que cela demeure, pour encourager le bouillonnement intellectuel que suscitent les multiples crises écologiques que nous devons gérer et ainsi faciliter le travail d'imagination nécessaire pour élaborer des pistes de solutions pour une transition écologique ajustée aux limites actuelles. Pourtant, en dépit des divergences disciplinaires ou des évolutions théoriques, la TPE se construit autour d'un dénominateur commun, celui d'un récit partagé d'une conséquence historique du développement de la civilisation industrielle qui aboutit à une crise écologique multiple, mais aux effets convergents, cumulés et globalisée. De ce fait, l'environnement acquiert une place singulière dans la compréhension et la redéfinition d'un projet de société, notamment démocratique, ajusté aux limites (notamment celles caractérisées par leurs irréversibilités) du vivant. Cela permet d'insister sur la difficile compatibilité des objectifs de la modernité face aux finitudes et les irréversibilités posées par les frontières de l'écoumène (Hess, 2013). L'environnement devient alors un facteur paradigme explicatif, permettant de revisiter l'état des connaissances scientifiques et de proposer de nouvelles orientations politiques en vue de parvenir à un équilibre viable entre les milieux humains et naturels. La crise écologique est devenue (où devrait être) un enjeu central dans la possibilité de poursuivre ce projet historique de la Modernité. John W. Bennett (2017) met ainsi l'accent sur les relations entre la culture humaine, l'environnement physique,

la technique et la politique sociale. Dès lors, il convient d'élaborer un nouveau cadre politique liant humain et non-humain, en tenant compte des interdépendances réciproques, dont la seule finalité n'est plus l'exclusivité du projet humain.

2 Cela n'aboutit pas à la constitution d'une seule communauté de pensée[1]. Des divergences profondes existent entre, par exemple, l'intensité de conséquences catastrophistes des crises écologiques (Bourg et Fragnière, 2014 ; Afeissa, 2014). Un même champ théorique peut évoluer dans ses propositions, en raison, entre autres, de la transformation des connaissances des sciences du vivant. Prenons le cas de la *Green Political Theory*. L'inversion épistémologique, qui place l'environnement au cœur même de la proposition politique constitue l'armature centrale de ce courant. Cependant, John Barry montre la diversité des options théoriques qui alimentent ces réflexions politiques, et ce, dès son origine (Barry, 2002a, pp. 249-252). Comprendre ce courant théorique, c'est insister sur la diversité de ses trajectoires, tant dans ses influences intellectuelles que sur son rapport à la politique elle-même (Dobson et *al.*, 2009, pp. 317–350 ; Semal, 2017, pp. 181-200).

3 Dans le cadre de cet article, nous allons plus particulièrement nous intéresser aux dimensions proprement politiques de la TPE. Afin d'élaborer un nouveau cadre relationnel entre humains et non-humains, les perspectives politiques de la TPE sont communément construites à partir d'une vision conséquentialiste de l'analyse politique. Selon Goodin, « *The green theory of agency is a theory about how best to pursue the Good and the valuable, according to a distinctively green analysis of what is good and valuable. Some théories of agency might elevate right action, regardless of conséquences, to an art form in and of itself. Green theory is not among them. It aims first and foremost at producing good green consequences* » (1992, p. 16). Ce qui pourrait n'être qu'une position morale devient pour lui, un principe d'action politique. Ainsi, Goodin distingue démocratie « *procédurale* » ou déontologique, et écologisme « *substantiel* » ou conséquentialiste : promouvoir la démocratie revient à promouvoir des procédures, tandis que promouvoir l'écologisme revient à promouvoir des résultats substantiels. L'approche conséquentialiste irrigue dès lors la manière de percevoir le rapport à la politique et oriente trois principales pistes d'action.

4 La première perspective tente de construire les conditions d'un nouveau compromis entre la modernité technique et les limites environnementales à la croissance (Gendron, 2006). Cette perspective alimente l'hypothèse d'une optimisation des innovations sociales et techniques issues de la modernité pour atténuer certaines conséquences des crises écologiques. La priorité reste centrée sur la recherche d'une meilleure égalité sociale, notamment dans l'accès aux fruits de la production des biens de consommation (Martinez-Alier, 2014). C'est en quelque sorte une tentative de prolonger l'hypothèse centrale du développement durable. La deuxième piste s'interroge sur les conditions d'élaboration d'un nouveau cadre normatif (*green theory of value*, Goodin, 1992) qui permettrait de parvenir à internaliser la valeur en soi du vivant pour modifier le sens et les formes de relations politiques que nous avons avec lui (Dryzeck, 1997 ; Blühdorn, 2000 ; Dobson, 2007 ; Carter, 2007 ; Bourg et Papaux, 2015). Les objectifs de la modernité comme la réalisation de l'individu, le maintien de son autonomie et de son épanouissement personnel, la quête de son bonheur sont mis à mal par la reconnaissance des limites écologiques de la croissance (Goodin, 1992 ; Eckersley et Dobson, 2006). Enfin, le troisième pôle s'interroge sur les modalités d'organisation du système politique démocratique pour réaliser ce compromis. Les enjeux procéduraux

sont au cœur de cette orientation (*green theory of agency,* Goodin, 1992). La démocratie écologique, tel qu'elle est posée par la TPE, améliore les dispositifs décisionnels en modifiant les pratiques représentatives en incluant de nouvelles communautés d'acteurs à la décision (Demeritt, 2015, pp. 224-234) ou établissant des procédures de vote aux générations futures (Dobson, 1996, pp. 124–39 ; Ekeli, 2016, pp. 214-227) ou bien encore en ajustant les institutions (Latour, 1999 ; Dryzek et Schlosberg, 2005 ; Bourg et Whiteside, 2010).

5 Cependant, à partir du travail philosophique de Günther Anders, il est possible d'établir une approche critique du positionnement théorique de la TPE et de relever notamment quelques angles morts.

6 L'une des constantes philosophiques d'Anders est d'interroger le décalage entre notre perception de la réalité et la situation telle qu'elle est. Ce constat philosophique est réalisé à partir du rapport entre la technique (illustrée par la démesure de la bombe atomique) et la politique (avec son incapacité à se représenter cette puissance, et par conséquent, à pouvoir la gérer). Nous souhaitons utiliser ce raisonnement par analogie et l'appliquer à la question de la situation écologique actuelle. La similitude de situation entre la bombe et la crise écologique est patente. Pour Anders, la politique se déroule désormais à l'intérieur de la situation atomique : cela souligne une évolution historique essentielle, précise Anders (2006a), car les bombes atomiques ne sont plus un élément parmi d'autres de notre situation politique, mais elles en constituent le cadre de référence, et qu'elles montrent nos propres limites d'action politique. C'est à travers son projet d'une « *anthropologie philosophique à l'époque de la technique* » (Anders, 2011, p. 9) qu'il ne cessera d'explorer ce renversement de l'autonomie politique de l'homme, à présent être « *co-historique* » de la technique (Jolly, 2017).

7 Il convient d'être attentif à l'extension des propositions d'Anders, incluant au fur et à mesure de ses publications les modifications du contexte nucléaire mondial : la multiplication des États atomiques, l'augmentation de la puissance des bombes[2] ou la multiplication des pollutions militaires nucléaires – à quoi il faudra ajouter les « *bombes à neutrons et autres choses du même genre* » (Anders, 2011, p. 14). La situation s'est encore amplifiée depuis, notamment à cause de la dissémination internationale du nucléaire civile, devenue un simple objet de marchés économiques. La catastrophe de Tchernobyl qui se produit en 1986 marque d'ailleurs une étape décisive dans son approche politique du nucléaire (Jolly, 2017 ; Anders, 2006c, pp. 169-177). Nucléaire militaire ou civil : mêmes causes et mêmes conséquences : les deux dimensions participent à une intensification du danger atomique.

8 Prendre en compte le constat d'Anders : « *les conséquences ne se soucient pas des séparations* » (2006a, p. 64), c'est reconnaître que « *les frontières que nous avons dressées entre les champs sociaux, professionnels ou scientifiques méconnaissent les conséquences qui leur sont indifférentes* » (2006a, p. 65). La question des causalités concerne désormais moins la compréhension des causes premières d'un phénomène, que de la prise en compte des effets (notamment lorsqu'ils sont infinis, comme ceux de l'usage de l'arme nucléaire) « *en aval vers l'infini. (...) l'homme responsable se comprend lui-même comme la source des effets et avance de cause en cause dans la direction de l'ultime effet* » (2006a, p. 66).

9 Or, il nous semble que la TPE procède souvent d'une analyse de la théorie politique et de ses prolongements appliqués (réformes institutionnelles, dispositifs législatifs...) qui valorisent la construction de séparations. Celles-ci tentent de préserver l'équilibre entre les objectifs moraux de la démocratie (liberté, égalité...) et les limites

environnementales. Mais, les conséquences de ces choix équilibrés, si l'on suit la proposition d'Anders, ne doivent pas être sous-estimées, afin de ne pas se focaliser sur quelques aménagements ponctuels qui ne seront pas suffisamment à la hauteur des risques.

10 Sous l'inspiration de cette proposition andersienne, nous souhaitons examiner quelques angles morts de la TPE, c'est-à-dire quelques zones inaccessibles à son champ de vision et qui maintiennent ces séparations. Ces angles morts peuvent avoir deux causes principales. Cette réduction du champ du regard peut provenir d'une difficulté fonctionnelle. Nous ne disposons que d'une certaine étendue de vision et au-delà, nous ne pouvons que procéder à un effort d'imagination pour concevoir le monde. Mais on peut tout aussi se contenter de cet espace de vision et ainsi en déduire notre rapport au monde. Les propositions de la TPE continuent ainsi à maintenir vivace les perspectives théoriques de la démocratie moderne : son champ théorique est quelque peu conditionné par le spectre normatif issu des origines philosophiques et politiques de la modernité. Pourtant, même si la TPE critique cette dernière, c'est bien souvent pour proposer une adaptation du régime démocratique au nom même des finalités du projet moderne. L'évolution épistémique que suggère la TPE lui demeure ainsi fidèle, ce qui complique l'éventualité d'une position critique plus profonde à l'égard des possibilités de la compatibilité du projet démocratique de la modernité entre contraintes écologiques et adaptation politique.

11 L'autre cause possible est la présence dans l'œil d'un point aveugle ; celui-ci produit une réduction du regard et gêne la mobilité du regard, et donc de la compréhension de son environnement. Pour la TPE, ce point aveugle peut prendre la forme d'une fixité du regard, en ce sens que la TPE peut demeurer concentrée sur les seules conséquences conformes aux intentions idéales du projet démocratique.

12 L'approche critique et quelque peu pessimiste d'Anders nous semble permettre de réaliser un retour réflexif sur certaines conséquences de ces séparations issues des théories de la TPE. Certes, la TPE propose incontestablement une approche critique du modèle de la démocratie représentative, mais elle peine parfois à considérer les conséquences théoriques de certaines de ces conclusions. L'intuition qui guide cet article est que ces propositions peinent parfois à assumer et à interroger certaines conséquences résultant du diagnostic théorique effectué[3]. Nous prendrons appui sur cinq situations problèmes (le postulat de l'horizontalité, l'autorégulation conviviale, le choix du renoncement, la continuité du temps politique, la relégation de la violence) qui nous semblent pouvoir illustrer ce décalage entre l'intention première, critique et réformatrice de la TPE, et la gestion des conséquences de ces propositions.

Le postulat de l'horizontalité/Hiroshima (puis Tchernobyl) est partout

> « Hiroshima ne désigne pas une ville, mais l'état de leur monde, et qu'ils comprennent enfin qu'eux aussi habitent Hiroshima. » Anders, 2008, p. 184.

13 Dans de multiples formes, la TPE tend à valoriser l'importance de l'horizontalité de l'action politique, c'est-à-dire le postulat selon lequel cette horizontalité doit se construire à partir d'une assise territoriale limitée, permettant d'élaborer un espace démocratique de la résilience écologique et social. L'expérimentation locale devient ainsi l'échelle politique souhaitable, car elle supposerait une meilleure adaptation des

espaces sociaux aux contraintes écologiques, tout en favorisant l'adoption de procédures décisionnelles plus démocratiques. Toute réponse communautaire viable doit donc être politiquement, économiquement et socialement acceptable, mais aussi réalisable dans la pratique. Cela permettrait d'établir un équilibre plus équitable entre les membres de la communauté (justice) en raison d'une redéfinition des objectifs économiques et en les ajustant aux limites environnementales. Enfin, cette échelle est supposée pouvoir permettre l'organisation d'une démocratie locale plus vivante, sur la base d'une collaboration systématique des individus[4]. Autant de pratiques politiques qui permettraient au niveau de cet espace réduit de produire un nouveau mode de vie plus écologique (Bourg, 2014, pp. 97-116)[5].

14 Un tel positionnement politique résulte d'une perception plutôt négative du bilan environnemental de l'État moderne, perçu comme l'acteur principal des déséquilibres écologiques d'aujourd'hui. Comme le souligne Ken Conca, « *The emergence of the centralizing, industrializing, national state, with its capacity to centralize decision making, conentrate capital, strip local communities of their historical property rights in nature, supply coercitive power, and protect elite interests, has been a key social innovation along the road to planetary environmental peril.* » (Conca, 2004, p. 181). Dans son expression « *mainstream* » (Dobson, 2009, p. 319-328), l'écologie politique tend plutôt à valoriser les options décentralisatrices, mais aussi fédéralistes, régionalistes ou municipalistes. L'importance d'une adéquation entre le territoire de l'expérimentation et les conditions procédurales de son élaboration et de son fonctionnement est désormais centrale, afin d'obtenir le droit à l'autonomie, à l'autosuffisance et à l'autonomie de décision.

15 Cependant, l'échelle spatiale à privilégier n'est pas toujours clairement définie. Comme le rappelle Philip Barnes (2015, pp. 10-11), il est délicat d'établir une délimitation territoire a priori, celle-ci résultat plutôt des choix des acteurs et de ses ressources potentielles. On va ainsi trouver des échelles au niveau régional – comme le biorégionalisme, consistant « *à faire coïncider l'organisation politique et sociale des communautés humaines avec des spécificités écologiques d'une région* » (Bourg et Whiteside, 2010, p. 66) –, ou bien l'espace communal (comme le municipalisme libertaire, puis le communalisme de Bookchin, 2011 ; Biehl et Bookchin, 1998)[6]. Barnes (2015, pp. 136-182) met en évidence les cinq métathèmes liés au programme de planification communautaire des villes durables qui permettent de délimiter un territoire viable : l'utilisation intelligente des terres, le développement axé sur le transport en commun multimodal, le logement et les possibilités économiques, le développement énergétique et des ressources naturelles et la participation du public. Conscient que toute communauté rencontrera des manques, il sera nécessaire d'organiser une mise en réseau de ces communautés locales autosuffisantes (Barnes, 2015)[7]. Indépendamment de ces imprécisions spatiales, l'essentiel est de constater la promotion de cette relocalisation[8].

16 Certes, la grammaire de l'espace de la transition n'est pas encore stabilisée. Elle demeure toujours confrontée à une double contrainte : le monde globalisé – qui a créé des interdépendances territoriales fortes dans notre organisation politique, économique et culturelle, et dont les effets sont permanents dans notre mode de vie – et celle d'un repli sur l'espace local, comme échelle d'un mode de vie autonome à réinventer (Bourg *et al.,* 2016). Cette horizontalité se réalise, par ailleurs, en sous-estimant les tensions inter-territoriales qui pourraient résulter des inégalités

d'adaptations des territoires entre eux[9]. De plus, en admettant même qu'une communauté locale soit ajustée à ces contraintes, comment pourra-t-elle faire face à d'autres territoires qui n'ont pas connu un tel infléchissement ? Le poids des acteurs institutionnels qui vont réguler ce type de situation n'est pas non plus à sous-estimer parce qu'ils seront amenés à assurer la sécurité publique, les services de santé, l'approvisionnement, la gestion des ressources pour réguler. Enfin, encore faut-il que les institutions politiques nationales témoignent à leur égard d'une tolérance administrative, afin de mettre prématurément fin à une expérimentation dès lors qu'elle porte atteinte à certaines valeurs fondamentales de l'ordre actuel, comme la propriété ou la liberté du commerce[10].

17 Mais la critique essentielle n'est pas là. Elle se situe dans la mise en évidence de l'illusion de l'isolat territorial face aux risques globalisés. Cette universalité du danger atomique, axe central de la réflexion philosophique d'Anders, interroge sérieusement la pertinence de la promotion de l'expérimentation locale. Désormais, Hiroshima est partout (Anders, 2008) : avec cet axiome, de nombreuses fois répétées dans son œuvre, il s'agit d'insister sur l'absence de territoire qui pourrait échapper aux conséquences de la bombe atomique et de l'explosion d'une centrale. C'est bel et bien reconnaître que ce danger concerne la totalité de l'humanité :

> « Ce qui peut toucher tout le monde concerne tout le monde. Les nuages radioactifs ne se soucient ni des bornes kilométriques, ni des frontières nationales, ni des rideaux de fer. Il n'y a donc plus de distances dans le temps de la fin. (...) Nous devons faire en sorte que l'horizon de ce qui nous concerne ; c'est-à-dire l'horizon de notre responsabilité, aille aussi loin que l'horizon à l'intérieur duquel nous touchons ou sommes touchés, c'est-à-dire qu'il devienne global. Aujourd'hui, il n'y a plus que du "proche". » (Anders, 2006a, pp. 147-148, tiré du texte « Thèses pour l'âge atomique », 1959).

18 Désormais, en raison de sa dissémination, « *tous les hommes sont également exposés à la misère nucléaire* » (Anders, 2006a, p. 165). Il n'y a plus de classes sociales prioritairement confrontées au risque nucléaire, pas plus qu'il ne peut encore y avoir d'espaces préservés, aussi résilients soient-ils. Ce qui est vrai du nucléaire, l'est aussi pour d'autres irréversibilités écologiques (comme le changement climatique, ou la crise mondiale de la biodiversité...). Nous devons faire face, qu'on le veille ou non, à une « *Apocalypse sans royaume* » (Anders, 2006a, p. 297). De plus, il faut désormais y associer le danger du nucléaire civil. Tchernobyl montre que les centrales nucléaires « *prétendument pacifiques ont longtemps lourdement et constamment menacés les hommes, non : l'humanité, non : la vie sur terre dans sa totalité (...)* » (Anders, 2006c, p. 172).

19 Pire encore : « *Hiroshima comme situation du monde* » (Anders, 2006a, p. 145). Avec cette expression, Anders souligne que ce n'est pas simplement prendre conscience de la proximité géographique de l'apocalypse nucléaire, c'est aussi accepter sa présence toujours immédiate : « *Car ce ne sont pas seulement tous les lieux dans l'espace, mais aussi tous les lieux dans le temps qui peuvent être ainsi touchés et le sont peut-être déjà.* » (Anders, 2006c, p. 177). Bien sûr, l'objectif de développer des espaces de résilience n'est pas condamné en soi, mais il doit être mesuré à l'aune de cet horizon spatial (l'échelle planétaire : « *le globocide* » Anders, 2006c, p. 173) et d'un horizon temporel inédit (le délai). Mais face à cette universalité, cette omniprésence du danger, l'expérience locale participe, malgré elle, à un travail de mise à distance physique du danger : le sentiment d'une certaine capacité à agir face aux conséquences des crises écologiques participe à rendre invisible ce type de risque. Relégué aux frontières du territoire, le risque

atomique disparaît des conditions de l'organisation de la résilience locale. On reconstruit des séparations artificielles... Pourtant, l'atome n'en demeure pas moins dangereux, malgré cette relégation simulée, à cause de son invisibilité : « *le danger est partagé entre tous, il n'est nul part plus grand qu'ailleurs et reste donc un phénomène dénué de contrastes. (...) C'est précisément l'universalité du danger qui le rend invisible.* » (Anders, 2006a, p. 166).

20 Par conséquent, l'horizontalité demeure, en partie, une réponse tronquée de l'adaptation aux contraintes écologiques. En mettant en lumière cette impossibilité tant technique, politique que morale de mettre à distance le danger nucléaire, Anders insiste sur le caractère inabouti de l'élaboration d'espaces locaux autonomes. La TPE participe pourtant à cette exploration de l'expérimentation horizontale, en s'appuyant d'ailleurs souvent sur des cas concrets qui eux-mêmes participent à cette myopie. Quand bien même, ces expérimentations pourraient prétendre à répondre à certaines limites environnementales, elles ne parviendraient pas à faire disparaître l'universalité de certains risques. En la matière, il n'y a pas d'extériorité possible. Hiroshima (et Tchernogyl) est donc encore partout, aujourd'hui, et demain. Bien plus demain d'ailleurs compte tenu de la multiplication des bombes et des centrales civiles. Il n'y a plus d'isola possible.

Autorégulation conviviale/Inerties institutionnelles des conséquences d'hier

> « nous sommes encore ce que nous avons cru hier ; nos attitudes ne se sont pas encore synchronisées avec les pensées que nous avons élaborées depuis (...). Pour celui qui croyait au progrès, l'histoire était a priori sans fin, puisqu'il la voyait comme un heureux destin, comme la progression imperturbable et irrésistible du toujours-meilleur. (...) Bref, on n'envisageait pas que cela puisse "mal finir", puisqu'il n'y avait ni mal ni fin. » Anders, 2002, p. 309.

21 Que ce soit dans l'organisation des modes de vie ou bien des rapports politiques, la TPE est confrontée à deux orientations théoriques principales : l'autorégulation conviviale ou l'hétéro-régulation techno-fasciste. La seconde voie n'a que peu été explorée, en raison de la difficile mobilisation de certains concepts et de leur application dans l'espace politique démocratique (valorisation de l'autorité politique, recours à la force coercitive, absence de démocratisation des débats sur les orientations programmatiques, recours à l'expertise technique, etc.). Quelques tentatives ont essayé néanmoins de théoriser prudemment cette approche, tout en récusant l'assimilation avec une quelconque philosophie fasciste (Ophüls et Boyan, 1992).

22 C'est alors davantage la voie de l'autorégulation conviviale qui a été privilégiée (Gorz, 1977a et 1977b). Celle-ci se bâtit sur une assise locale maîtrisée, dont on a déjà souligné les limites. Elle s'appuie sur un autre registre de légitimation, qui consiste à insister sur l'avancée démocratique que représenteraient ces initiatives locales. Elles pourraient contribuer à une rénovation du système démocratique dans sa globalité, en s'inscrivant dans des réformes structurelles de fond, touchant au principe représentatif lui-même (Bourg et Whiteside, 2010 ; Barry, 2002b, pp. 122-123). Elles pourraient ainsi modifier le rapport à la citoyenneté ordinaire et ainsi instaurer de nouvelles pratiques démocratiques (Eckersley, 2004). Mais la transformation ne s'arrête pas là, car elle concerne aussi les valeurs mêmes portées par l'idéal démocratique. Il ne s'agit plus de viser à l'extension continue des acquis (juridiques, économiques et sociaux), mais

davantage à reformuler les contours d'une citoyenneté écologique conviviale, mieux ajustée aux limites écologiques (Eckersley, 2004)[11]. Dans ses buts, la transition parle donc bien d'un changement de vie, à la fois politique et intime. Il se construit à partir des dispositifs relationnels qui insistent sur les dimensions psycho-sociales de cette transition (bien-être, convivialité locale, coopération solidaire...) (Barnes, 2015, pp. 239-244). Ce changement de vie résulte d'une procédure dialogique qui permet ainsi la confrontation entre les aspirations des habitants et les possibilités encore possibles, au regard des limites environnementales.

23 Par conséquent, ce qui caractérise cette orientation théorique, c'est bel et bien un optimisme procédural. Celui-ci semble considérer que le système démocratique dispose d'une large marge de manœuvre d'action, tant sur l'espace d'intervention, que dans le temps disponible pour y parvenir, ainsi que l'ensemble des innovations procédurales engagées.

24 Mais cette valorisation de l'autorégulation conviviale des expérimentations de transition fait face à plusieurs impasses. La première consiste à gérer l'inertie des choix d'hier. L'autorégulation conviviale fait généralement l'impasse sur l'hétéronomie du poids des décisions d'hier, ce qui tend à survaloriser l'espace d'autonomie politique des communautés humaines. Il faut insister sur la profondeur inertielle des effets de ces orientations. Elles ont participé et participent encore à la constitution même de notre organisation sociale, et ils continuent à peser sur les possibilités de son évolution. Anders souligne l'impossibilité qui est désormais la nôtre d'oublier ce que nous avons créé : « *lorsque [l'humanité] a découvert ou inventé quelque chose, c'est "une fois pour toutes".* » (Anders, 2006a, p. 97) ; cette irréversibilité du faber – et de certaines de ses plus fâcheuses conséquences, comme la bombe (« *Être confronté une fois à la bombe, c'est y être confronté une fois pour toutes.* » Anders, 2006a, p. 97), les déchets nucléaires ou la dissémination des molécules chimiques – est non seulement le lot commun, pour toute l'humanité, mais elle pèse de tout son poids sur ces tentatives d'autorégulation. Car ces dangers sont désormais des institutions, au sens de quelque chose qui dispose de sa propre mémoire, de sa propre force d'intervention et d'une capacité à s'imposer face à d'autres institutions. En cela, il s'agit bien désormais de faire face à des institutions socio-techniques, disposant d'une capacité à se répéter dans le temps et finissant par imposer une certaine manière de concevoir l'avenir et notre place dans cet avenir. Et ces institutions détruiront les institutions traditionnelles comme l'État, mettant à mal ses organes bureaucratiques (« *Aide et guérison seront impossibles parce qu'il n'y aura plus d'infirmières, plus de patients à guérir, plus de médicaments, plus d'hôpitaux, plus de nourriture.* » Anders, 2006c, p. 173). L'arme atomique est ainsi devenue une contrainte politique totalitaire, et « transforme la terre en un camp de concentration dont il est impossible de s'évader. » (Anders, 2006a, p. 147, tiré du texte « *Thèses pour l'âge atomique.* », 1959). Reprenons l'expression d'Anders : « *Hiroshima comme situation du monde* » (Anders, 2006a, p. 145). Cette situation partagée (imposée) ne résulte pas de la seule explosion atomique, mais elle procède de l'organisation même des sociétés modernes : de son système technocratique de la recherche, de sa production industrielle de l'arme, de son fonctionnement bureaucratique centralisé, d'un mécanisme oligarchique de la décision (politiques, militaires et entrepreneurs), etc. Le modèle politique de notre société est effectivement structuré par ces orientations techniques (Ellul 1988 ; Gras, 2003). Tout cela conduit à l'édification d'institutions mortifères nées de nos décisions d'hier.

25 La deuxième impasse consiste dans le fait de souligner que ces choix obligent à continuer à gérer les conséquences de l'existence de ces institutions. Nous n'avons pas le choix que de maintenir des institutions politiques et économiques adaptées à la présence de ces institutions mortifères. Les conséquences présentes et futures de ces choix d'hier, conditionnent la marge de manœuvre de nos choix présents. Prendre en compte ces inerties institutionnelles des conséquences des choix d'hier. Anders insiste sur l'importance de renverser la logique de compréhension des enjeux irréversibles, et d'ajuster les priorités de nos actions : « *Non pas des armes atomiques dans notre situation politique, mais des actions politiques dans notre situation atomique.* » (Anders, 2006a, p. 146, tiré du texte « *Thèses pour l'âge atomique* », 1959), car, précise-t-il, la situation politique actuelle est « *exclusivement déterminée par l'existence des armes atomiques.* » C'est bien là l'une des conséquences principales de l'existence même de ce fait atomique et des effets qu'il produit sur l'activité politique. Le poids de cette présence est tel, qu'il nous est désormais impossible d'imaginer des solutions politiques (mêmes des inflexions procédurales) sans les concevoir à l'intérieur de cette situation atomique.

26 Enfin, la troisième impasse consiste à ignorer que nous devrons désormais considérer l'existence de ces institutions comme permanente. Même si nous parvenions à contenir le danger nucléaire, nous devrions mettre en place une gestion politique de sa probable renaissance :

> « N'oublions pas que la réalité du danger ne consiste pas seulement dans l'existence d'armes physiques réelles, mais aussi dans notre niveau de développement technique, dans notre savoir-faire, dans notre capacité à toujours recréer ce dont nous nous sommes débarrassés. » (Anders, 2006a , p. 113).

27 La TPE reste cependant essentiellement concentrée sur la vision positive du développement de la voie de l'autorégulation conviviale. Par conséquent, la TPE minimise parfois le poids structurel de la gestion de ces décisions techniques prises il y a de nombreuses décennies, mais qu'il va nous falloir prendre en main pendant des siècles encore. En matière d'écologie, il est difficile de faire table rase du passé, en raison de l'obligation de gérer les irréversibilités générées par nos choix techniques de développement et soutenus par un modèle démocratique.

28 Pourtant, il conviendrait de promouvoir une réflexion d'écologie politique qui viserait au contraire à renforcer le rôle de l'État et des corps intermédiaires pour parvenir à maintenir une vigilance constante face aux dangers des conséquences des irréversibilités. Cela n'empêche pas de penser à la reconversion des dispositifs institutionnels pour procéder à une telle réorganisation des pouvoirs (Eckersley, 2004). Mais cela ne doit pas aboutir à sous-estimer l'importance de maintenir des infrastructures nationales et internationales en mesure de pouvoir gérer, sur des temps longs, l'existence des conséquences de ces dangers, ainsi que de leurs possibles résurgences. Ainsi, contrairement aux propositions procédurales de Bourg et Whiteside (2010) qui souhaiteraient placer l'État et la Société sous le contrôle des ONG, il conviendrait au contraire de renforcer le rôle interventionniste et régulateur de l'État (soutenu par l'Union européenne) au nom de la continuité de l'intervention de la puissance publique pour tenter de gérer les conséquences néfastes du développement de ces institutions mortifères. Ainsi, seule une forme de gouvernance supra-locale disposant des moyens propres permettrait de lui assurer des missions de gestion.

29 Enfin, ce renforcement doit se faire en dépit des tendances à l'internationalisation de l'économie mondiale qui tend à déprécier la fonction même de l'État et à réduire ses

capacités d'intervention dans les politiques environnementales (Barry et Eckersley, 2005, pp. 263-268). Mais cela n'est pas sans soulever d'importantes questions sur les priorités politiques. Par exemple, la transition énergétique ne peut se construire à partir d'un imaginaire utopique de la transformation technique des conditions de production de l'énergie et des évolutions des pratiques sociales de l'usage de l'énergie. Envisager une reconversion énergétique doit se concevoir avant tout à partir de pressions multiples et qu'il faut envisager sur de longues périodes. Ces pressions sont financières (au regard de la capacité de financement des États et du désengagement des secteurs privés), techniques (maintenance, traitement, reconversion...), économiques (investissements colossaux nécessaires, décloisonnements à risque avec le secteur privé), scientifiques (permanence et développement d'une filière de recherche sur le nucléaire pour des siècles) et culturelles (les habitudes de consommation énergétique). Autant de pressions imposées, artificiellement, par le nucléaire et qu'il faudra prioritairement affronter. Or, dans quelle mesure les institutions (comme l'État, les secteurs de la recherche...) vont-elles parvenir à maintenir leur capacité de gestion des centrales nucléaires, des déchets, de l'arsenal nucléaire, et ce pendant des périodes de temps qui excèdent bien largement la durée de vie de ces mêmes institutions ? Ces obligations continueront à peser sur la capacité de choix dans les priorités organisationnelles des générations à venir – si l'on retient bien entendu l'hypothèse que les institutions et les entreprises privées seront toujours en capacité d'assurer la maintenance de ces infrastructures. Cette gestion technique, bureaucratique et budgétaire[12] conditionne l'investissement politique autonome de la transition.

30 Face à cette permanence du poids inertiel de ces institutions mortifères, il est difficilement concevable de maintenir l'illusion d'une autonomie conviviale de décision.

Choisir de renoncer/Ne-pas-avoir le choix

> « Le temps est le chemin vers l'avoir. Il n'y a du temps que parce que nous sommes des êtres qui avons des besoins. [...] Autrement dit, le temps est l'existence sur le mode du ne-pas-avoir » Anders 2002, p. 340.

31 Dès ses origines, l'écologie politique s'interroge sur les conditions d'une meilleure adéquation entre les modes de vie produits par la modernité et l'état écologique local et planétaire. William Ophuls et A. Stephen Boyan (1992) estiment que la crise écologique implique la destruction des fondements mêmes de notre démocratie tout en proposant une autre démocratie, d'une autre échelle, pour le monde d'après.

32 La renonciation peut se parer de la vertu du désintéressement sur la vanité d'un monde en perdition ; elle peut aussi puiser ses justifications dans l'idée d'une solidarité entre les différents membres de la communauté humaine, mais aussi envers les non-humains. Là encore, l'important est d'insister sur la finalité du propos, en mettant en avant les conséquences positives d'un tel renoncement, qui permettent d'assurer la coexistence pacifique des humains entre eux et des humains avec les non-humains, dès lors que la maximisation de leurs besoins et désirs n'est plus l'objectif ultime de l'organisation sociale.

33 Le principe d'une autolimitation apparaît comme une constance dans les propositions politiques. Face à la société d'abondance, prônée tant par les valeurs mêmes de l'idéal démocratique, que par l'État où les secteurs économiques (Gorz, 1977a), il s'agirait de

s'orienter vers une société de la modération, mieux à même de parvenir à un équilibre homme/nature. C'est une proposition éminemment politique, qui dépasse largement de simples considérations d'éthiques personnelles, puisqu'il cela touche aux ressorts mêmes de l'organisation économique de nos sociétés. Ainsi, cela aboutit à une renégociation sur les finalités du projet démocratique, basé sur l'aspiration légitime de tout à chacun d'assurer sa propre réalisation comme sujet autonome (Villalba, 2017). L'extension continue de sa capacité de choix, tout comme l'abondance matérielle, sont ainsi interrogées. Elles doivent être désormais proportionnées aux limites écologiques.

34 La TPE propose alors des orientations politiques permettant de programmer les conditions de ce renoncement. Il doit cependant être démocratiquement élaboré et mis en place localement au travers des expérimentations alternatives de transition. Une telle perspective s'appuie sur deux hypothèses principales : 1) la délibération démocratique, favorisée par l'adoption de procédures participatives, permettra de faire évoluer la citoyenneté et l'orienter vers des choix écologiquement plus responsables (Dryzek et Schlosberg, 2005). ; 2) cette délibération favorisera l'autonomisation des sujets, leur permettant ainsi de s'éloigner de l'hétéronomie de la société consumériste et productiviste (Illich, 1973). Le processus d'émancipation est donc à la fois volontaire, progressif et multiniveaux (local comme international)[13]. Il suppose néanmoins de disposer de suffisamment de ressources (notamment en temps) pour permettre ces ajustements.

35 Pour Anders, compte tenu de l'hétéronomie nucléaire, les choses ne sont pas aussi simples et il va appuyer son raisonnement sur deux points principaux. D'abord, nous n'avons plus le choix de ne plus avoir autant. L'existence même de la bombe réduit la possibilité d'avoir : l'explosion atomique peut détruire, instantanément, les aspirations à avoir et à continuer à être. Pourtant, nous nous complaisons dans « *l'autosatifaction de la religion du Progrès, selon laquelle notre monde de produits en progrès nous orienterait vers un avenir* » (Anders, 2006a, p. 187).

36 Ensuite, contrairement à l'imaginaire, même critique de la TPE, nous ne sommes pas tant que cela dans une société d'abondance. C'est encore une illusion. Cette « *société d'abondance* », représente une expression qui « *ne désigne peut-être pas seulement une situation économique particulièrement intéressante, mais aussi la situation la plus révolutionnaire qu'il y ait jamais eu : le paradis des gourmands, c'est-à-dire une situation dans laquelle le pays de cocagne, dont l'humanité a toujours rêvé de l'époque d'Adam jusqu'à aujourd'hui, est enfin devenu réalité. Autrement dit : nous vivons dans un monde où tout est présenté, où tout est présent pour nous, dans un monde sans manque.* » (Anders, 2006a, p. 181). Notre niveau de vie est une cause de cet aveuglement face à l'apocalypse. Car, nous nous représentons un monde sans manque, un monde où l'accès aux biens est sans limites. Anders estime que cela conduit à un enfermement qui « *nous rend aveugles à l'avenir* » : cette profusion du présent offre un tel confort immédiat qu'il devient notre seul horizon et qu'on ne souhaite qu'une seule chose : sa perpétuation constante. Seulement, la temporalité du risque atomique réduit considérablement cette possibilité d'un maintien de ce présent consumériste. La projection dans le futur est souvent produite par le sentiment d'un certain manque qu'il convient *de combler. Mais désormais « nous sommes des êtres qui manquent au quotidien de manque et de menace (...).* » (Anders, 2006a, p. 184). Plus exactement, nous nous percevons ainsi, nous voulons croire à cette absence de manque et de menace. Alors que le manque reste une situation présente pour une large part de l'humanité (mais il est vrai qu'avec le mythe du développement,

cette situation est jugée provisoire...) et que la menace se conjugue au pluriel (les crises écologiques). Par conséquent, l'imaginaire politique devrait davantage s'élaborer sur une vision assez peu désirable, celle de ne-pas-avoir et un ne-pas-avoir dont les marges de négociations seront assez limitées. Les propositions de la TPE passent trop souvent sous silence ce que pourrait être une politique du renoncement : quelles procédures employées pour proposer un nouveau cadre collectif adapté aux contraintes environnementales ? Comment négocier ce cadre cognitif qui proposerait une reconversion des idéaux de l'abondance matérielle de la modernité ? On le pressent, les questions concernent tout à la fois le cadre institutionnel de cette négociation, mais aussi les conditions d'élaboration d'une fiction politique inédite, dressant le cadre d'un nouveau contrat social renonçant à quelques siècles de promesses d'abondance. Afin de maintenir le plus longtemps possible l'illusion de l'abondance, nous pourrions faire le choix d'une « *administration du désastre* » (Riesel et Semprun, 2008), qui construit une renonciation durable et volontaire de la part de tout à chacun. Pour Riesel et Semprun, le catastrophisme serait une préparation à la « *soumission anticipée aux états d'exception, l'acception des disciplines à venir, l'adhésion à la puissance bureaucratique qui prétend, par la contrainte, assurer la survie collective* » (2008, p. 78)[14]. Nous assisterions ainsi à un « *embrigadement des comportements* », par l'instauration d'une gouvernance qui mobiliserait les énergies et les consciences individuelles et collectives, entraînées et influencées par une diffusion omniprésente et tenace de la peur dans l'ensemble des sphères médiatiques et politiques.

37 Il est vrai que le passage d'une société construite à partir du mythe de l'abondance à une société de sobriété (même heureuse !) pose de nombreuses questions sur l'acceptation de cette nouvelle perception de soi dans son rapport à l'énergie, à la mobilité, à la frustration (Villalba, Semal, 2018). En cela il ne suffit pas d'invoquer le rationnement comme permettant d'établir une forme d'égalité des conditions face à la pénurie, mais d'expliquer quelle est la gestion du principe coercitif qu'il suppose et d'en montrer toute l'utilité politique (Bozon 2006, pp. 49-64). Cela nécessite aussi d'accepter l'idée qu'il ne s'agit pas d'un rationnement dans l'attente d'un retour à la situation précédente, mais qu'il sera l'étape d'une évolution vers un autre modèle productif, désormais mieux ajuster aux limites du monde. On pressent bien la difficulté de construire un modèle politique, même démocratique, valorisant une restriction des libertés consuméristes des consommateurs (Villalba, 2017). Les systèmes de croyances et de valeurs de nos sociétés actuelles (comme l'individualisme, la propriété ou bien encore le dualisme nature/culture...) doivent être dans cette perspective questionner pour valoriser ce qui nous est commun – même si « *seul ce qui est commun est terrible* » (Anders, 2008, p. 222).

Continuité du temps politique/fin du politique

> « "Dans le temps de la fin", signifie : dans cette époque où nous pouvons chaque jour provoquer la fin du monde. — "définitivement", signifie que le temps qui nous reste est pour toujours "le temps de la fin" : il ne peut plus être relayé par un autre temps, mais seulement par la fin » Anders, 2006b, p. 116.

38 Les finitudes et les effets cumulés des déséquilibres environnementaux ne sont pas que des enjeux spatiaux : ils interrogent prioritairement les compatibilités temporelles entre les échéances écologiques et les rythmes politiques. La TPE ne néglige aucunement l'importance de prendre en considération la nécessaire conciliation de ces

temporalités (Adam, 1998 ; Villalba, 2016, pp. 89-109). Elle est au contraire très souvent centrée sur les conditions de modification du rapport à la temporalité politique[15], notamment sur les moyens de faire entrer cette urgence dans la décision politique (Barry, 2012). Cependant, on peut estimer que cette conciliation reste principalement marquée par une vision continuiste – celle qui suppose que nous disposions du temps suffisant pour instaurer un lien entre l'ancienne représentation développementaliste et l'adaptation à un rapport plus sobre avec la finitude du monde. Elle s'appuie donc assez largement sur l'idée d'un possible compromis, d'une possible conciliation des temporalités, celles des crises écologiques, sociales et politiques.

39 Pourtant, nous sommes désormais bien loin de cette possibilité continuiste. Anders ne cessera de rappeler notre rapport inédit au temps : nous vivons une époque qui n'est pas une époque parmi d'autres, car « *elle ne peut plus passer dans une autre époque ; parce que son passage ne peut plus avoir lieu que sous la forme d'une fin, comme une simple fin, la fin de toute l'Histoire passée et future et pas seulement celle de notre époque. (...) Et ce n'est pas tout. Car il n'est absolument pas exclu qu'en s'effondrant l'humanité entraîne avec elle l'ensemble de la nature vivante dans le gouffre.* » (Anders, 2006a, p. 102, tiré du texte « *Meurtre nucléaire n'est pas suicide* » 1959). Et il rajoute : « *La temporalité qui permettait aux effets de nos effets de continuer à progresser comme des vagues n'est plus infinie aujourd'hui : il est même possible qu'elle soit finie. S'il en est ainsi, c'est parce que l'effet immédiat de notre action est, lui, devenu infini : la "fin de l'espèce humaine" que, devenus (au moins sur le mode négatif) tout-puissants, nous pouvons désormais déclencher d'un seul geste, est un événement infini.* » (2006a, pp. 66-67).

40 Notre « existence se définit comme un "délai" » (Anders, 2006a, p. 146, tiré du texte « *Thèses pour l'âge atomique* », 1959), c'est-à-dire, un « *Temps de la fin contre fin des temps* » (Anders, 2006a, p. 146, tiré du texte « *Thèses pour l'âge atomique* », 1959). Ce temps du délai marque « *le dernier segment à l'intérieur duquel (aujourd'hui encore) on décide à chaque instant s'il y aura encore ou non une Histoire.* » (Anders, 2006a, p. 103). Cette (malheureuse) originalité historique rompt d'une manière décisive avec l'illusion d'une possible cogestion des temporalités qui rendraient compatible la gestion de la crise écologique avec le politique[16]. Par conséquent, « *nous avons transformé le futur en présent.* » (Anders, 2006a, p. 185) : nous avons ainsi perdu la compréhension du futur, mais « *nous perdons aussi la compréhension de la possibilité de la perte du futur.* » Anders, 2006a, p. 187). Ainsi, il devient de plus en plus compliqué de se projeter dans un hypothétique avenir, car celui-ci est conditionné par l'existence du danger atomique qui rend improbable ce futur.

41 Au danger atomique s'ajoutent en plus les autres irréversibilités. Par exemple, l'inertie du système terre (dérèglement climatique) se comporte comme un automate qu'aucune force humaine ne peut contrôler. Nous sommes pourtant davantage confrontés à des accélérations (celle de la pression démographique, de la mobilité des personnes, de l'accroissement des flux : ceux de l'énergie, des mobilités, des matériaux...) qui percutent les inerties moins perceptibles du système vivant liées par exemple au dérèglement climatique. Les propositions théoriques de la TPE sous-estiment ainsi les rythmes de ces évolutions. Percevoir le temps à partir de ses propres limites est, comme ne l'a cessé de le montrer Anders, une perspective complexe – car elle bouscule les cadres d'interprétation de notre histoire au monde. Elle est aussi angoissante, car elle remet en question la perception de notre place singulière dans cette histoire. Les

contradictions temporelles risquent ainsi d'aboutir à des accélérations des décisions, prises dans l'urgence.

42 La conciliation espérée des temporalités doit faire face à cette conjonction des contraintes qui limitent encore l'éventail des choix disponibles pour redéfinir des priorités d'action. Marcel Jollivet (1990, pp. 79-96) nous invite donc à rechercher une « *sociologie du long terme* », mieux à même de rendre compte de l'état écologique du monde face aux ruptures temporelles qu'il peut entraîner. Or, le temps pour agir se réduit et cette contraction pourrait aboutir à des choix difficiles qui nécessitent de poser dès maintenant l'ordre des priorités pour enclencher un débat qui devra avoir des répercussions immédiates.

La violence oui et non

> « Comme n'importe quelle action, la pratique de la violence peut changer le monde, mais il est infiniment probable que ce changement nous conduise vers un monde plus violent. » Arendt, 2013, p. 181

43 Terminons cette petite liste par l'un des plus délicats angles morts – et pourtant sans doute la question centrale –, à savoir celui du rapport à la violence. La TPE s'inscrit globalement dans une vision éliasienne de la gestion de la violence dans les rapports politiques. Selon Norbert Elias (1973), les pays occidentaux sont marqués par un processus séculaire de pacification des mœurs ou de « *civilisation des mœurs* ». Le refoulement de la violence dans les démocraties contemporaines prolonge ce mouvement de pacification des mœurs. Cette pacification s'opérerait notamment par une meilleure gestion de la conflictualité grâce à l'efficacité augmentée des procédures démocratiques. La TPE puise aussi abondamment dans l'idéal d'une transformation conviviale, non-violente, des rapports sociaux (Illich, 1973). Pourtant, la TPE n'ignore pas la question de la violence (qu'elle soit écologique ou sociale)[17]. Elle est le plus souvent mobilisée comme la conséquence fâcheuse d'une absence de transition ou bien encore d'une transition insuffisante. Elle est utilisée la plupart du temps comme un repoussoir[18] : une sorte d'horizon qu'il en encore possible d'éviter par un accroissement des délibérations collectives[19] ou d'une restructuration de l'administration politique, notamment sur le plan international. À la limite, la question de la violence est mobilisée pour valoriser une réponse non-violente, c'est-à-dire un autre moyen de construire une réponse politique à cette conflictualité diffuse née des catastrophes écologiques ou techniques (Hiez et Villalba, 2008).

44 Les propositions politiques de la TPE ne produisent-elles pas une euphémisation de la violence des situations dramatiques actuelles ? Pour Anders, la violence est un fait et il convient d'y répondre à la hauteur. Il faut donc parler de la violence et de son expression la plus étendue : la guerre. Penser la transition ou l'effondrement ne peut faire l'impasse sur cette violence sans limites. Jean-Pierre Dupuy (2019), très influencé par la pensée d'Anders, estime que la dissuasion nucléaire est basée sur une fausse rationalité (l'équivalence des risques qui empêche tout usage, parce qu'on donne à l'autre la garantie suprême qu'on ne l'attaquera pas le premier). Mais cet équilibre de la terreur n'est plus adapté à la situation réelle de l'état des forces nucléaires[20]. Trop nombreuses, trop perfectionnées, trop liées à de multiples systèmes techniques (numériques, énergétiques...), les bombes seront employées par accident, à la suite probable d'une erreur, qui va entraîner une suite de réactions. Les accords

internationaux ne tiennent guère longtemps face à ce désir de puissance et de sécurité [21]. Or, on ne peut pas limiter une guerre nucléaire : elle sera totale en raison de la réciprocité et de la surpuissance des réponses...

45 Dès lors, la violence nucléaire s'impose comme cadre de réflexion de la politique. Elle n'est pas une simple conséquence de notre activité, mais elle conditionne le cadre même de cette activité. L'existence du péril atomique (auquel progressivement Anders ajoute le nucléaire civil), provoque un état de violence permanent. Celle-ci est une situation de fait : la menace nucléaire est un meurtre de masse. Et, nous l'avons vue, cette menace est à la fois universelle, constamment présente et irréversible (nous vivons dans le temps de la fin).

46 Il est donc nécessaire de construire une réponse proportionnée pour éviter que cette fin advienne ; c'est agir pour repousser la fin du temps. Au nom de l'urgence à agir et afin de maintenir l'intégrité de la vie la plus large possible et la plus pérenne possible, il convient d'agir maintenant, en mobilisant des instruments de l'action qui permettent de réduire le plus largement possible les atteintes au système terre[22]. Comme le souligne Günther Anders, « *la terre n'est pas menacée par des gens qui veulent tuer les hommes, mais par des gens qui risquent de le faire en ne pensant que techniquement [...] économiquement et commercialement. Nous sommes donc dans une situation qui correspond à ce que d'un point de vue juridique, on appelle, un "état d'urgence".* » (Anders, 2014, p. 22)

47 L'usage de la violence correspondrait ainsi à ce qu'Arendt appelle une « *expérience décisive du monde* » (2013, p. 120). Même si la démonstration d'Arendt s'appuie sur les mobilisations étudiantes[23], elle évoque cette génération qui entend le bruit du tic-tac de la bombe, une horlogerie enfouie dont la minuterie résonne dans le présent (Arendt, 2013, p. 120).

48 Mais entendre ce bruit ne suffit pas à transformer le monde. L'urgence du délai imposerait par conséquent, estime Anders (2014), d'évaluer le bilan de plus de quarante années de lutte anti-nucléaire, de participation aux débats démocratiques (lorsqu'ils permettent d'aborder la question du nucléaire civil et militaire), de happening d'opposition, etc. Il serait alors nécessaire, selon cet auteur, de recourir à la « *légitime défense* » contre le pouvoir dominant et contre cette petite communauté restreinte d'individus qui prennent des décisions qui s'imposent à tous. Il propose alors de questionner l'utilité et la nécessité de l'usage d'une « contre-violence ». Anders met ainsi en évidence le fait que la violence n'est plus simplement une extension légitime d'un monopole d'État, mais qu'elle résulte d'une conséquence directe des choix politiques et techniques réalisés : la violence émane donc de l'existence même de la bombe nucléaire (ce « *meurtre de masse* » Anders, 2007b, p. 199), car par son existence, elle impose son propre pouvoir et sa propre finalité (elle est conçue pour être utilisée).

49 Günther Anders déclare dans l'entretien qui structure son ouvrage que : « *bien que je sois très souvent vu comme un pacifiste, je suis aujourd'hui arrivé à la conviction qu'on ne peut plus rien atteindre avec la non-violence. La renonciation à l'action n'équivaut pas à une action.* » Il met ainsi en œuvre une « *dialectique de la violence* » qui invite à considérer que le recourt à la « légitime défense » n'intervient que dans le but de rendre superflue la nécessité d'y recourir. Sa thèse repose en ce sens sur le fait de « *renoncer à un renoncement à la violence pour répondre à l'état d'urgence.* » (Anders, 2014, p. 86). Il qualifie de « menaces défensives » et de « *guerre défensive* » (Anders, 2007b, p. 201) les actions à mettre en œuvre pour intimider ceux qu'il estime responsables des catastrophes à poindre dans la

perspective de défendre toutes les personnes menacées, c'est-à-dire les êtres humains d'aujourd'hui et ceux de demain.

50 Plus étonnant encore, et conscient de la gravité de ces propos, il déclare ne pas « *[hésiter] à tuer les hommes qui, par manque d'imagination ou de cœur, n'hésitent pas à mettre l'humanité en danger et à se rendre ainsi coupables d'un crime contre elle.* » (Anders, 2007a, p. 221).

51 Une telle posture n'est pas sans soulever d'intéressantes questions à la fois sur sa légitimité, son opportunité ou son efficacité. La violence retrouve ainsi un rôle offensif, en valorisant une réponse politique par le fait. On peut ainsi constater que les conflictualités ouvertes, avec violences directes, ciblées et proportionnées – pour l'instant –, ne cessent de gagner du terrain, au nom même de la préservation du monde vivant (Manes, 1990, pp. 175-190 ; Gagnon, 2010, pp. 15-25).

Conclusion. Poursuivre l'introspection des conséquences de la TPE

« Le désespoir est une forme supérieure de la critique. » Léo Ferré, La solitude, 1971

52 La TPE, rappelons-le, n'est certes pas un courant homogène. Elle puise dans différents registres théoriques et mobilise différentes disciplines. Cette diversité permet de poursuivre cette présentation schématique de quelques angles morts. Certains interrogent la compatibilité d'un modèle démocratique, construit à partir de l'hypothèse d'une réalisation sans limites de l'autonomie individuelle, confronté à la nécessité de la négocier avec de nouveaux acteurs (souvent regroupés sous la catégorie de non-humains). D'autres concernent les conditions de la négociation permanente entre les conditions matérielles de cette construction de l'autonomie et le maintien de l'idéal d'émancipation du projet de la modernité. Or, comme le souligne J.-P. Dupuy, nous sommes face à une double contrainte posée par la menace écologique : celle d'une remise en cause des conditions mêmes de notre survie, mais aussi d'une menace sur les valeurs et la remise en cause des fondements de notre civilisation afin d'assurer sa propre survie (Dupuy, 2010, pp. 178-188). Nous souhaitions à notre tour interroger les conséquences d'un certain nombre d'apories de la TPE, nées du souci de préserver l'héritage de la modernité et soucieuses de conserver un peu d'optimisme.

53 La TPE a tendance à promouvoir la réalisation de certains principes moraux, développant ainsi des choix éthiques qui pourront davantage prendre en considération l'Autre, notamment les non-humains, afin d'établir un contrat social élargi. Les choix politiques doivent alors s'inscrivent dans ces principes moraux modifiés. Elle conçoit ensuite la politique en termes institutionnels : la priorité est donnée aux conditions d'une adaptation des procédures démocratiques (réformes institutionnelles, extensions participatives et délibératives, dispositifs éducationnels...). Enfin, elle présuppose une évolution des choix collectifs, dès lors ajustés à la situation catastrophiste du monde vivant, en supposant (espérant ?) disposer d'une réserve de temps suffisante pour y parvenir. Nous avons essayé de mettre en lumière certaines apories de ces approches. En partant des maux communs auxquels nous devons faire face (et pas simplement ce que nous décidons de préserver comme biens communs) qu'incarnent ces irréversibilités environnementales, nous insistons sur le potentiel prévisible de désordre, de conflit, et de violence, derrière les défis environnementaux et techniques auxquels nous n'avons plus le choix de faire face. Par conséquent, décréter la transition

doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion sur les mesures nécessaires pour répondre aux conflits prévisibles que cette transition déclenchera.

Remerciements

54 L'auteur tient à remercier les évaluateurs du texte pour leurs relectures critiques et leurs propositions constructives. Les approximations restantes sont de la seule responsabilité de l'auteur.

Biographie

55 Bruno Villalba est professeur de science politique à AgroParisTech et membre du Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (CNRS-UMR 8026). Ses recherches portent sur la sociologie environnementale, notamment à partir d'une analyse de la capacité du système démocratique à reformuler son projet politique à partir des irréversibilités environnementales.

BIBLIOGRAPHIE

Adam, B., 1998, Timescapes of modernity : the environment and invisible hazards, London, Routledge.

Afeissa, H.-S., 2014, La fin du monde et de l'humanité. Essai sur la généalogie du discours écologique, Paris, PUF, coll. L'écologie en question.

Anders, G., 2014, La violence : oui ou non. Une discussion nécessaire, Paris, Fario.

Anders, G., 2011 (2002), L'obsolescence de l'homme. Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle, Paris, éditions Fario.

Anders, G., 2008 (1995), Hiroshima est partout, Paris, Le Seuil.

Anders, G., 2007a, Une contestation non-violente est-elle suffisante ?, Tumultes, 28-29(1), pp. 217-221. doi :10.3917/tumu.28.0217.

Anders, G., 2007b, La fin du pacifisme. (Interview imaginaire), Tumultes, vol. 1 num. 28-29, pp. 199-216, DOI 10.3917/tumu.28.0199

Anders, G., 2006a (1981), La menace nucléaire. Considérations radicales sur l'âge atomique, Paris, Le Serpent à Plumes.

Anders, G., 2006b (1960), Le temps de la fin, Paris, L'Herne

Anders, G., 2006c, Dix thèses pour Tchernobyl. Adresse amicale au 6e congrès international des médecins pour l'empêchement d'une guerre nucléaire, Ecologie & politique, vol. 1 num. 32, pp. 169-177, DOI 10.3917/ecopo.032.0169

Anders, G., 2002 (1956), L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle, Paris, ed. De l'encyclopédie des nuisances, éditions Ivrea.

Arendt, H., 2013 (1969), Du mensonge à la violence, Paris, Pocket.

Barnes, P., 2015, Community response to global complexity : planning sustainable communities and the transition movement. Dissertation, Faculty of the University of Delaware

Barry, J., 2002a, Green political theory, in Barry (John) et Frankland (E. Gene) (dir.), International Encyclopedia of Environmental Politics, London-New York, Routledge, pp. 249-252.

Barry, J., 2002b, Democracy, in Barry J., Frankland G. (eds), International Encyclopedia of Environnemental Politics, London, Routledge, pp. 122-123

Barry, J. et R. Eckersley (eds), 2005, The State and the Ecological Crisis, Cambridge-London, MIT Press.

Barry, J., 2012, The Politics of Actually Existing Unsustainability : Human Flourishing in a Climate-changed, Carbon Constrained World. Oxford : Oxford University Press

Bennett John, W., (2005) 2017, The Ecological Transition. Cultural Anthropology and Human Adaptation, New York, Routledge.

Biehl, J. et M. Bookchin, 1998, Le Municipalisme libertaire. La politique de l'écologie sociale, Montréal, Écosociété.

Blanc, G., E. Demeulenaere et W. Feuerhahn (dir.), 2017, Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes, Ed. de la Sorbonne.

Blühdorn, I., 2000, PostEcologist Politics : Social Theory and the Abdication of the Ecologist Paradigm, Routledge, Londres et New York.

Bookchin, M., 2011, Une société à refaire.Vers une écologie de la liberté, Éditions Écosociéte, Montréal.

Bourg, D., A. Kaufmann et M. Dominique (dir.), 2016, L'Âge de la transition. En route pour la reconversion écologique, Paris, Les Petits matins.

Bourg, D. et A. Papaux (dir.), 2015, Dictionnaire de la pensée écologique, Paris, PUF, coll. Quadrige.

Bourg, D. et K. H. Whiteside, 2010, Pour une démocratie écologique, le citoyen, le savant et la politique. Paris : Editions du Seuil. Collection La République des idées.

Bourg, D., 2014, Quelles issues démocratiques face à l'impossibilité de se représenter moralement et de représenter politiquement les questions écologiques ?, in Attali Jacques et al., La démocratie enrayée, Bruxelles, Académie royale de Belgique, pp. 97-116

Bourg, D. et A. Fragnière (dir.), 2014, La Pensée écologique. Une anthologie, Paris, Presses Universitaires de France.

Bozon T., 2006, Consumption and Total Warfare in Paris (1914-1918), in F. Trentmann & F. Just (eds), Food and Conflict. Europe in the Age of the Two World Wars, Houndmills, pp. 49-64.

Carter, N., 2007, The Politics of the Environment, Cambridge, Cambridge University Press.

Chartier, D. et E. Rodary, (dir.), 2016, Manifeste pour une géographie environnementale. Géographie, écologie politique, Presses de Sce Po. Paris.

Conca, K., 2005, Old states in new Bottles ? The Hybridization of Authority in Global Environmental Governance, in Barry J. and Eckersley R. (eds), The State and the Ecological Crisis, Cambridge-London, MIT Press, pp. 181-205.

Demeritt D., 2015, Promises of Participation in Science and Political Ecology, in Perreault T., Bridge G., McCarthy J. (Eds), The Routledge Handbook of Political Ecology. London, Routledge, pp. 224-234.

Dobson, A., 2009, 'All I left behind' – the mainstreaming of ecologism, Contemporary Political Theory, vol. 8 (3), Basingstoke, Palgrave Macmillan, pp. 319-328.

Dobson, A., S. MacGregor, D. Torgerson et M. Saward, 2009, Trajectories of green political theory, Contemporary Political Theory, 8, pp. 317–350

Dobson, A., 2007 (1990), Green Political Thought, London, Routledge.

Dobson, A., 1996, 'Representative Democracy and the Environment', in W. Lafferty and J. Meadowcroft (eds), Democracy and the Environment, Cheltenham : Edward Elgar, pp. 124–39.

Dupuy, J.-P., 2010, La menace écologique, un défi pour la démocratie, in Zarka Ch.-Y., Repenser la démocratie, Paris, A. Colin, pp. 178-188

Dupuy, J.-P., 2019, La guerre qui ne peut pas avoir lieu, Paris, Desclée de Brouwer.

Dryzeck J. et D. Schlosberg (Eds), 2005, Debating the Earth : the Environmental Politics Reader, Oxford, Oxford University Pres.

Dryzeck J., 1997, The Politics of the Earth, Environmental Discourses, Oxford.

Eckersley, R. et A. Dobson, 2006, Political Theory and the Ecological Challenge. Cambridge : Cambridge University Press

Eckersley, R., 2004, The Green State : Rethinking Democracy and Sovereignty, MIT Press.

Ekeli, K. S., 2016, Electoral Design, Sub-Majority Rules, and Representation for Future Generations, in Iñigo González Ricoy and Axel Gosseries (eds.), Institutions for Future Generations. Oxford : Oxford University Press, pp. 214-227.

Elias, N., 1973 (1939), La civilisation des mœurs, Paris, Calmann-Lévy

Ellul, J., 1988, Le bluff technologique, Hachette

Gagnon, B., 2010, L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ?, Sécurité et stratégie, 3(1), pp. 15-25, doi :10.3917/sestr.003.0015.

Gendron, C., 2006, Le développement durable comme compromis. La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Goodin, R. E., 1992, Green Political Theory, Cambridge, Polity Press.

Gorz, A., 1977a, Écologie et politique, Paris, Galilée.

Gorz, A., 1977b, Ecologie et liberté, Paris, Galilée.

Gras, A., 2003, Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique, Fayard, Paris

Hess, G., 2013, Ethiques de la nature, Paris, Puf

Hiez, D. et B. Villalba (dir.), 2008, La désobéissance civile. Approches politique et juridique, Septentrion Presses universitaires, coll. sciences politiques.

Hopkins, R. J., 2010, Localisation and Resilience at the local level : the case of Transition Town Totnes, Thesis Philosophy, University of Plymouth, [en ligne] URL : https://pearl.plymouth.ac.uk/handle/10026.1/299

Hopkins, R., 2008, The Transition handbook. From oil dependency to local resilience, Green Books, Totnes.

Hopkins, R. et P. Lipman, 2009, The Transition Network Ltd : Who we are and what we do, Transition Network, Totnes, [en ligne] URL : https://www.transitionnetwork.org/sites/www.transitionnetwork.org/files/WhoWeAreAndWhatWeDo-lowres.pdf

Illich, I., 1973, La Convivialité, Paris, Seuil.

Jollivet, M., 1990, À la recherche d'une sociologie du long terme, Sociétés contemporaines, num. 1, pp. 79-96, doi : 10.3406/socco.1990.943

Jolly, E., 2017, Günther Anders, une politique de la technique, Paris, Michalon.

Jonet C. et P. Servigne, 2013, initiatives de transition : la question politique, Mouvements, vol. 3 num. 75, pp. 70-76

Latour, B., 1999, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Armillaire ».

Lemoine, B., 2014, Chapitre 12 /Discipliner l'État par la dette, dans : L'instrumentation de l'action publique, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 367-396

Lindgaard, J. (dir.), 2018, Eloge des mauvaises herbes. Ce que nous devons à la ZAD, Les liens qui libèrent.

Maltchef, I., 2011, Les nouveaux collectifs citoyens, éditions Yves Michel.

Manes, C., 1990, Chap.10 Ecotage, Green Rage, Radical Environmentalism and the Unmaking of civilisation, Boston, Little, Brown and Cie, pp. 175-190.

Martinez-Alier, J. 2014, L'écologisme des pauvres, Une étude des conflits environnementaux dans le monde, Les Petits Matins/Inst. Veblen, Paris.

Ophuls, W. et A. Stephen Boyan Jr, 1992, Ecology and the Politics of Scarcity Revisited : The Unraveling of the American Dream, New York, W.H. Freeman and Company.

Quenet, G., 2014, Qu'est-ce que l'histoire environnementale ? Paris, Champ Vallon.

Riesel, R. et J. Semprun, 2008, Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable, éditions de l'Encyclopédie des nuisances, Paris.

Semal, L., 2017, Chapitre 8. Les chantiers de la théorie politique verte, Blanc G., Demeulenaere E., Feuerhahn W. (dir.) Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes, Ed. de la Sorbonne, pp. 181-200.

Servigne, P. et R. Stevens, 2015, Comment tout peut s'effondrer, Paris, Seuil.

Subra, P., 2016, Zones à défendre, de Sivens à Notre-Dame-des-Landes, Paris, L'Aube.

Villalba, B. et L. Semal (dir.), 2018, Sobriété énergétique. Contrainte matérielle, équité sociale et perspectives institutionnelles, Paris, ed. Quae.

Villalba, B., 2017, L'assèchement des choix. Pluralisme et écologie, La Pensée écologique, vol. 1 num. 1, DOI : 10.3917/lpe.001.0198, URL : https://www.cairn.info/revue-la-pensee-ecologique-2017-1-page-j.htm

Villalba, B., 2016, Temporalités négociées, temporalités prescrites L'urgence, l'inertie, l'instant et le délai, in B. Hubert et N. Mathieu (dir.), Interdisciplinarités entre Natures et Sociétés, Peter Lang, pp. 89-109.

Welzer Harald, 2009, Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXIe siècle, Gallimard, Paris.

NOTES

1. Comme le montre les champs des éthiques environnementales (Hess, 2013), de l'histoire environnementale (Quenet, 2014), de la géographie environnementale (Chartier et Rodary, 2016) ou même la voie plus consensuelle des humanités environnentales (Blanc et *al.*, 2017).

2. « 3300 : c'est le nombre de bombes d'Hiroshima (15 kilotonnes) qu'il faudrait pour atteindre la puissance de la Tsar Bomba russe, la bombe H la plus puissante : 50 Mégatonnes. Little Boy, la bombe lancée sur Hiroshima a causé la mort instantanée de plus de 200 000 personnes et occasionné plus de 500 000 blessés. La Tsar bomba provoquera 7 millions de morts et plus de 2 millions de blessés », *Le Point*, 2349, 14 septembre 2017, p. 50.

3. Cela nous permet de soulever une limite méthodologique à notre proposition : énoncer ces deux causes d'angle mort suppose de pouvoir s'appuyer sur une vision critique panoramique des différentes propositions des multiples courants de la TPE. Ce qui est difficile dans l'espace attribué.

4. Sur les méthodes et les principaux procédés de grass-roots utilisés : Hopkins, 2010. La question démocratique est toutefois parfois compliquée à mobiliser; le livre de Pablo Servigne et Raphaël Stevens est relativement ambigu quant à la place de la démocratie en contexte d'effondrement et ne précise pas comment penser un « compromis entre le geste démocratique et l'urgence des catastrophes », Servigne et Stevens, 2015, p. 17.

5. Les mouvements de la transition insistent sur l'importance de construire des espaces locaux résilients, pouvant faire face aux chocs environnementaux et sociaux. La littérature militante tend à promouvoir ces transformations et à leur donner des justifications politiques : Le « grand pari des initiatives de transition est donc de retrouver collectivement et rapidement la puissance du niveau d'action local, c'est-à – dire communal. » rappellent Christian Jonet et Pablo Servigne (2013, p. 71).

6. Sur le plan militant, voir Hopkins, 2008.

7. Sur le plan militant, voir Hopkins et Lipman, 2009.

8. L'exemple peut en être donné à partir du cas du mouvement des Villes en transition apparu en 2005 au Royaume-Uni (Hopkins, 2008). Il défend notamment la nécessité de rendre résilientes les communautés locales (villes et régions) afin que celles-ci puissent anticiper et faire face aux crises découlant du pic pétrolier et du changement climatique. Selon Barnes (2015, pp. 236-251), trois priorités sont définies : la localisation des activités économiques indispensables à la continuité de la communauté, la construction d'une communauté de confiance et la construction d'une résilience écologiquement soutenable.

9. Il n'est pas encore certain que la communauté résiliente de Totnes soit suffisamment établie pour assurer au sein même du territoire communal, l'adaptation d'une population de 6 000 habitants aux effets des crises écologiques.

10. C'est par exemple le cas des Zones à défendre, constamment soumises aux contrôles répressifs de l'État, soucieux de maintenir ses prérogatives sur ces territoires autonomes, afin d'y maintenir la continuité du projet consumériste. Voir sur ces expérimentations : Subra, 2016; Lindgaard, 2018.

11. Les expérimentations en cours des Villes en transition explorent les procédures pour constituer ces modèles d'espaces conviviaux négociés collectivement (Hopkins, 2008 et 2011). Barnes (2015) explore d'autres initiatives menées sur le sol des États-Unis d'Amérique.

12. Et tout cela en imaginant que la dette financière des États leur offre toute latitude de décision (Lemoine, 2014, pp. 367-396)...

13. Les militants de la transition ne sont pas tous aussi optimistes, et certains pointent l'« imaginaire consensuel parfois naïf » (Jonet et Servigne, 2013 : 73) qui donne « à penser qu'il est possible d'affronter les périls collectifs par les seules vertus du développement personnel, voilà également le genre d'inconvénient auquel peut confronter un imaginaire politique lisse et ambigu » (Jonet et Servigne, 2013, p. 73).

14. Les deux auteurs dénoncent une telle orientation, qu'ils estiment être l'une des nouvelles ruses du capitalisme pour pénétrer un peu plus la sphère du politique et de l'intime. À force de vouloir contribuer à sauver le monde, le discours catastrophiste aide finalement le capitalisme à surmonter une nouvelle contradiction, et par conséquent, tout adepte du catastrophisme est, de fait, un allié du système bureaucratique destiné à préserver la survie du monde, certes, mais surtout, à perpétuer le régime capitalisme.

15. L'évolution de la rhétorique du développement durable, d'abord centrée sur les conditions d'une atténuation de la charge humaine, puis sur les conditions d'une adaptation (transition écologique) témoigne de cette prise en compte plus effective des contraintes temporelles.

16. Et qui rend difficilement compatible l'idée de gérer dans un même mouvement la fin du monde et la fin du mois.

17. Certains auteurs ont quand même fait le lien entre la question écologique et la violence politique organisée, voir Welzer, 2009.

18. Yves Cochet, ancien ministre de l'Environnement et président de l'institut Momentum, estime que la violence marquera les prochaines étapes de l'effondrement de notre civilisation thermo-industrielle : « Nous omettrons les descriptions atroces des rapports humains violents consécutifs à la cessation de tout service public et de toute autorité politique, partout dans le monde. » (« De la fin d'un monde à la renaissance en 2050 », Libération, Tribune, 23 août 2017). Les descriptions d'un monde assujetti aux violences permanentes, de l'un contre l'un, sont monnaies courantes (Edward Goldsmith dir., *Changer ou disparaître. Plan pour la survie*, Fayard, 1972; René Dumont, *L'Utopie ou la mort*, Seuil, 1973; James Lovelock, *La Revanche de Gaïa. Préserver la planète avant qu'elle ne nous détruise*, Flammarion, 2007) Voir sur les différents registres des discours de la catastrophe et leurs réactualisations constantes, Afeissa, 2014).

19. Les processus participatifs sont ainsi perçus comme des moyens de contrer la violence de la hiérarchie

et de contrer la violence dans le résultat de la décision (un processus qui permet de prendre en compte les conséquences d'une décision pour chacun des acteurs afin de ne pas prendre une décision qui aurait des conséquences violentes pour l'un d'eux) (Maltchef, 2011).

20. Il y a deux grandes puissances nucléaires, les États-Unis et la Russie : 7 000 ogives... Et il faut y ajouter les 300 de la France, et encore ceux de la Chine, la Grande-Bretagne, le Pakistan, l'Inde, Israël et maintenant la Corée du Nord...

21. Les États-Unis comme la Russie ont renoncé à l'application du traité sur les missiles de moyenne portée, de 500 à 5 000 km et ils développent des missiles de courte portée, de moins de 500 km, qui sont destinés à être utilisés sur le champ de bataille.

22. Il y a une abondante littérature sur la justification de l'utilisation de la violence directe (par exemple Edouard Abbey, 2005(1975), *Le gang de la clef à molette*, Gallmeister) ou des pratiques désobéissantes qui peuvent être des attaques indirectes aux éléments fondamentaux de notre société (comme la propriété, dans le cas des actions de désobéissance civique des Faucheurs d'Ogm par exemple, Hiez et Villalba, 2008). L'action directe n'est donc pas une hypothèse, mais bel et bien une modalité de l'action politique en tant que telle.

23. Elle évoque le cas des révoltes étudiantes des années 1960-1970, qui expriment le sentiment d'un décalage profond de compréhension de la réalité catastrophique du monde entre les générations précédentes figées dans leurs modèles et les nouvelles générations, plus en phase avec l'état du monde.

RÉSUMÉS

La Théorie politique environnementale, au-delà de la diversité des approches théoriques et des spécificités disciplinaires, propose une réflexion sur les ajustements nécessaires du projet de la démocratie moderne face aux limites environnementales globales auxquelles nous devons faire face. Cependant, cette proposition théorique minimise certaines conséquences de ses propres constats, en formulant des contradictions spatiales, temporelles et en reconstruisant des séparations artificielles entre les contraintes. L'article présente quelques angles morts de la TPE (horizontalité, autorégulation conviviale, renoncement, continuité du temps politique, relégation de la violence). Il interroge, à l'aide de la perspective théorique de Günther Anders, les risques d'une telle minimisation et tente de mettre en lumière ce décalage entre l'intention première, critique et réformatrice de la TPE, et la gestion des conséquences de ces propositions

Environmental political theory, beyond the diversity of theoretical approaches and disciplinary specificities, proposes a reflection on the necessary adjustments of the project of modern democracy in front of the global environmental limits we have to face. However, this theoretical proposal minimizes some of the consequences of its own findings, by formulating spatial and temporal contradictions and reconstructing artificial separations between constraints. The article presents some blind spots of the EPT (horizontality, user-friendly self-regulation, renunciation, continuity of political time, relegating violence). Using Günther Anders' theoretical perspective, this article questions the risks of such minimization. And it attempts to highlight this discrepancy between the original, critical and reformist intention of the EPT and the management of the consequences of these proposals.

INDEX

Mots-clés : apories théoriques de la TPE, décalage, conséquences, séparations, transition
Keywords : theoretical aporias of the EPT, gap, consequences, separations, transition

AUTEUR

BRUNO VILLALBA

Professeur de science politique, AgroParisTech et membre du Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (CNRS-UMR 8026), France : courriel : bruno.villalba@agroparistech.fr